



OBJET : Organisation de la vaccination des 12-17 ans en Chaudière-Appalaches

Bonjour,

La vaccination des 12-17 ans s'amorce dans la région. En effet, le vaccin Pfizer a reçu toutes les autorisations pour être administré à ce groupe d'âge, permettant ainsi d'offrir cette protection aux 25 000 jeunes en Chaudière-Appalaches et de limiter la transmission du virus.

Différents moyens seront déployés pour les rejoindre rapidement. Le CISSS de Chaudière-Appalaches ainsi que les services scolaires planifient des cliniques réservées aux élèves de 6^e année âgés de 12 ans lors de la vaccination, ainsi qu'aux élèves du secondaire durant les semaines du 7 et du 14 juin. De plus amples informations suivront au cours de la semaine du 24 mai.

Pour la plupart des écoles, les élèves bénéficieront d'un transport en autobus vers un site de vaccination. Quelques écoles, plus loin d'un site de vaccination, accueilleront les équipes mobiles. Le consentement parental, pour les élèves de 12 et 13 ans, sera demandé par le biais d'un formulaire, remis en temps et lieu, et qui devra avoir été rempli par un parent au préalable.

Par ailleurs, à partir du 25 mai, les jeunes de 12 à 17 ans pourront également obtenir un rendez-vous sur la plateforme [Clic Santé](https://www.clicsante.ca), comme tous les autres groupes d'âge déjà ouverts à la vaccination. La présence d'un parent sera toutefois requise lors de la vaccination pour les enfants de 12 et 13 ans afin d'obtenir le consentement. Il s'agit d'un autre moyen mis à votre disposition. Pour prendre rendez-vous : www.clicsante.ca ou 1 877 644-4545.

Plusieurs informations sur la vaccination des 12 à 17 ans ont été ajoutées sur le site Québec.ca. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à en discuter avec votre enfant. La vaccination demeure le meilleur moyen pour protéger votre enfant et son entourage contre la COVID-19.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Marie-Ève Tanguay
Directrice de la vaccination
CISSS de Chaudière-Appalaches